



Mutation interne groupe même poste

Par **pascale**, le **13/08/2010** à **10:49**

Bonjour,

Je travaille depuis 5 ans dans une société devenue filiale d'un groupe. J'ai demandé ma mutation en interne dans une autre région vers une filiale de ce groupe qui porte le nom de ce groupe.

j'ai fait cette demande de mutation pour rejoindre mon époux.

partant de la région parisienne vers la province, je me pose des questions concernant le salaire et les avantages. le poste serait le même.

est ce que je vais garder le même salaire ? va t-il avoir un nouveau contrat de travail ? vais je perdre mon ancienneté ? quels sont les éléments à vérifier ?

vous remerciant par avance,

cordialement